

ASSOCIATION VEYRIER PATRIMOINE
FARFOUILLE 2026 – DIMANCHE 26 AVRIL 2026

Règlement des Inscriptions

Documents à fournir:

- 1 - L'attestation sur l'honneur dûment signée
- 2 - Un chèque à l'ordre de Veyrier Patrimoine (18€ par multiple de 3 mètres linéaires)
- 3 - Photocopie de la carte d'identité ou passeport ¹

Procédure :

- 1 - Par mail : farfouille.veyrier@gmail.com
(votre emplacement ne sera validé qu'à réception du règlement en mairie)
- 2 - Par courrier à la mairie :
Association Veyrier Patrimoine
Mairie Veyrier-du-lac
7 Place Charles Mérieux
74290 Veyrier-du-Lac
- 3 - Vous pouvez aussi déposer votre dossier dans la boîte aux lettres de la mairie en précisant sur l'enveloppe : *Farfouille Veyrier - Patrimoine*.

Les types d'objets acceptés à la vente sont : la vaisselle, les bibelots, le petit mobilier, les jouets, les livres, CD, DVD...

La farfouille n'est ni un vide dressing ni une friperie. Un portant avec 10 vêtements maximum exposés est accepté.

L'Association se réserve le droit de demander de retirer les vêtements en excès.

La farfouille est réservée aux particuliers (**pas de professionnel**).

L'installation des stands a lieu le matin Quai du Général Doyen, entre 7h00 et 8h00, en respectant les emplacements attribués

Les visiteurs peuvent accéder à la Farfouille à partir de 8h le matin jusqu'à 17h le soir

Le remballage des stands doit être terminé à 18h au plus tard

Les véhicules sont tolérés sur le quai le temps du déchargement ou du chargement, ensuite ils doivent être garés sur les parkings alentour.

Le stationnement est gratuit, le jour de la Farfouille, sur les parkings situés près du port et de la plage.

Les emplacements sont de 3 mètres linéaires minimum ou par multiple de 3.

Les stands sont sous l'entière responsabilité des Exposants. Il leur appartient d'en assurer la surveillance permanente et ils seront tenus responsables de tout incident vol, matériel ou corporel qui surviendrait sur leur emprise (cette dernière s'étendant du bord de la route au lac).

En cas de pluie, l'évènement ne sera pas reporté et les exposants seront remboursés.

Aucun remboursement si l'exposant annule ou ne vient pas le jour prévu sauf annulation par l'organisateur

Le quai Général Doyen est une **Zone Zéro déchets**, merci de prévoir de ramener tous vos déchets

Personne à contacter si nécessaire : Hubert : 06 09 92 47 79

Mail : farfouille.veyrier@gmail.com

¹ Nous acceptons les photocopies barrées, mais lisibles